



Fév.. 1913.

Chronique du Sanctuaire

“Optandum est etiam ut sanctuarium loci vulgo dicti CAP DE LA MADELEINE, in quo duobus abhinc saeculis confraternitas SS. Rosarii erecta est, et effigies Beatissimae Virginis Mariae, recenter ex autoritate Pie X, praesentibus ejusdem Delegato multisque Episcopis, solemniter coronata, magno cultu veneratur, a fidelibus piissime peregrinantibus visitetur.”

(Premier Concile Plénier de Québec, Titre XII, chap. IX, No 575e).

Décembre 1912.—Décembre s'est écoulé bien silencieusement

et tranquillement. Pour nous, cependant, ce mois fait date dans nos Annales, car il nous a apporté les Actes du Premier Concile Plénier de Québec, d'où nous avons extrait le texte latin qui commence cette "Chronique".

Tous les catholiques de ce pays se rappellent, avec une légitime fierté, les inoubliables fêtes du Concile Plénier, tenu à Québec, du 19 Septembre au 1er Novembre 1909.

Pour nous, nous savions qu'il y avait été question du Sanctuaire et du pèlerinage du *Cap de la Madeleine* et nous attendions avec impatience le texte du décret qui nous concerne.

Le voici qui nous arrive à la fin Décembre 1912 et nous allons nous en servir comme de la meilleure matière dont on puisse faire une Chronique.

* * *

Le chapitre IX du Titre XII publie les décrets des Pères du Concile sur le *Culte de la B. V. Marie*.

Sans être des traducteurs *officiels*, nous allons cependant faire connaître à nos lecteurs ce décret, d'autant plus intéressant pour nous qu'il recommande tout particulièrement la dévotion au *St Rosaire* et les pèlerinages du *Cap de la Madeleine*.

No 574. L'excellente et ineffable dignité de la B. V. Marie demande qu'on lui rende un culte particulier. La Mère du Seigneur dépasse tellement tous les saints serviteurs de Dieu en grâce et en gloire, que toutes les générations la proclament bienheureuse et que tous les Pères et Docteurs ainsi que les divers Conciles de l'Eglise la célèbrent par d'uniques louanges.

Certes, elles sont toutes puissantes les prières de Marie Mère, par laquelle, comme médiatrice, nous avons accès au Christ médiateur, selon cette parole de Léon XIII "aucune grâce, de par la volonté de Dieu, ne nous est distribuée si ce n'est par Marie."

Aussi, l'Eglise, que l'Esprit Saint enseigne et gouverne, donne-t-elle des signes toujours nouveaux de sa vénération envers la B. Vierge, en multipliant le nombre de ses fêtes, en approuvant des congrégations, en érigeant des confréries et, par la parole et par l'exemple, pousse-t-elle le peuple chrétien à rendre un

culte à la Mère de Dieu en l'honorant, en l'imitant, en l'invoquant."

Depuis que les Annales existent, elles n'ont cessé de recommander à leurs lecteurs de rendre à la bienheureuse Vierge Marie, un culte tout particulier.

L'affirmation des Pères du Concile Plénier les encouragera de sa grande autorité en leur rappelant que ce culte particulier est dû à Marie, notre Mère, en raison de son éminente dignité, de l'efficacité de ses prières et de l'encouragement de la sainte Eglise.

* * *

No 575. LE ROSAIRE. Parmi les si nombreuses et si profitables manifestations de culte approuvées par l'Eglise en l'honneur de B. V. M., la piété chrétienne s'attache d'une manière particulière à la dévotion du Très Saint Rosaire dont les mémorables lettres de Léon XIII exposent les gloires et les avantages ; confirmés par Pie X au commencement de son pontificat.

b) Presque partout existe maintenant la pieuse coutume de sanctifier tout le mois d'Octobre par des exercices spéciaux en l'honneur de la Reine du Rosaire ; il importe que cette coutume soit établie là où elle n'est pas encore en vigueur, à moins que des causes raisonnables ne s'y opposent.

c) Que les pasteurs exhortent souvent leur peuple à réciter chaque jour, dans leurs familles, la troisième partie du Rosaire ; qu'ils lui enseignent aussi combien est facile et avantageuse la pratique de méditer sur les divers mystères que cet exercice fait revivre.

d) Qu'ils aient soin en outre à ce que la confraternité du Très Saint Rosaire soit légitimement établie dans leurs églises, et que les fidèles participent aux grâces et indulgences qui lui sont annexées.

e) Il est aussi à désirer qu'il soit visité par les très pieux pèlerinages des fidèles le sanctuaire de l'endroit communément appelé *Cap de la Madeleine*, dans lequel, il y a deux siècles, a été érigée la confraternité du Très Saint Rosaire et où la Statue de la Bienheureuse Vierge Marie, récemment couronnée

d'une manière solennelle de par l'autorité de Pie X, en présence de son Délégué et d'un grand nombre d'Évêques, est l'objet de grandes manifestations de vénération et de piété.

* * *

Nous reviendrons souvent sur ce décret et ce désir des Pères du premier Concile de Québec ; pour aujourd'hui contentons nous d'un léger commentaire.

Le Concile nous rappelle donc l'excellence de la dévotion du Très Saint Rosaire dont le Pape Léon XIII a si savamment et pieusement chanté les gloires, qu'il a enrichi d'avantages qu'au commencement de son pontificat le pape Pie X a confirmés.

Aussi, après avoir dit aux fidèles que la Sainte Vierge mérite de leur part une dévotion particulière, le Concile propose, en tête de toutes les dévotions, celle du *Rosaire*.

Il encourage donc cette dévotion sous les différentes formes qui la manifestent.

C'est le *mois d'Octobre* dont il faut sanctifier chaque jour par des exercices particuliers en l'honneur de la Reine du Rosaire. Et le Concile veut qu'à moins de trop grands obstacles, cette pieuse coutume soit introduite partout.

C'est ensuite *la récitation du chapelet en famille* que le concile Plénier recommande particulièrement. Il demande donc aux pasteurs des âmes d'exhorter fréquemment leurs ouailles à cette récitation *quotidienne*. Il leur rappelle aussi d'instruire leurs fidèles sur la facilité et les avantages de la *méditation* des mystères du Rosaire. Ces mystères revivent, pour ainsi dire, dans la récitation du chapelet, et certes, ils revivent surtout dans la pratique que les fidèles savent en retirer.

Le Concile Plénier recommande encore *l'érection* des confraternités du Rosaire dans chaque église, afin que les âmes en tirent grand profit.

Nous sommes heureux de voir que bien souvent déjà nous avons rappelé ces diverses raisons de la dévotion du Très Saint Rosaire.

Aujourd'hui nous les redisons à la suite des Pères du Concile, car leur autorité nous semble leur avoir infusé une efficacité toute nouvelle.

Mais, nous l'avons dit, ce numéro 575 est pour nous d'un intérêt tout particulier puisqu'il exprime le désir des Pères du Concile au sujet du pèlerinage du *Cap de la Madeleine*.

Leur désir c'est donc que les fidèles *visitent* notre Sanctuaire. La mention particulière qu'en fait le Concile Plénier signifie donc que cette *visite* est d'une nature spéciale.

Elle doit avoir l'allure de *pèlerinages très pieux*. Le désir du Concile désigne donc le Sanctuaire du Cap de la Madeleine comme *lieu de pèlerinage*. Ce désir consacre donc tout ce qui, jusqu'ici, a concouru à faire de notre sanctuaire un objet de vénération, mais ce désir, surtout, est un gage de développements toujours de plus en plus grands.

Inutile de dire que, pour notre part, nous ferons tout pour accéder au désir du Concile.

Nous demandons à tous ceux qui liront cette "Chronique", ou les *Actes* qui viennent de paraître (1) de travailler aussi à rendre le *Cap de la Madeleine* célèbre par la piété de ses pèlerinages.

Le Concile expose brièvement les raisons du souhait qu'il exprime.

C'est *l'ancienneté* de la confraternité du Rosaire, érigée ici il y a déjà plus de deux siècles.

C'est le souvenir récent du *Couronnement* de Notre Dame du Cap par le Pape Pie X, en présence du Délégué Apostolique et d'un grand nombre d'Evêques.

C'est encore *l'affluence des fidèles* qui honorent la Vierge Couronnée d'un hommage particulier de piété et de vénération.

Puisse ce désir des Pères du Premier Concile Plénier de Québec se réaliser largement pendant le cours de l'année 1913.

Pèlerins, venez en grand nombre, mais venez recueillis, pieux et confiants.

* * *

Pour vous encourager à cette confiance, je cite, pour finir, une lettre reçue à la fin de Décembre 1912.

La voici :

Grand'Mère, 30 Déc. 1912.

Rév. Père Directeur des Annales,

Cap de la Madeleine,

Québec.

Révérénd Père,

L'amour filial dont j'ai nourri mon âme depuis ma plus tendre enfance envers la Très Sainte Vierge, m'a attiré en plusieurs occasions la protection de cette bonne Mère.

La plus grande faveur temporelle que j'ai obtenue de notre bonne Mère du Ciel fut celle de Dimanche le 22 Déc. 1912, lors de l'explosion produite aux mines de la Laurentide Paper Co de la Grand'Mère.

Dès que je me suis senti partir dans l'air avec les débris de la bâtisse, j'ai fait une promesse à la Sainte Vierge et quoique j'eus quelques petites blessures, on m'a sorti de dessous les débris de la bâtisse la vie sauve et de plus aucun membre de brisé.

Je suis à présent en bonne voie de guérison et j'espère sous peu aller la remercier moi-même dans son sanctuaire béni.

Mille remerciements à Notre Dame du Cap.

Veillez, s'il vous plaît, publier cette faveur dans les Annales.

Votre humble fils en Notre Seigneur J. C.

JOSEPH AYOTTE,

(fils d'Adolphe).

Pour le Premier Samedi de chaque mois

Une indulgence plénière.

Tous nos amis, qui sont les amis de la Sainte Vierge, se réjouiront de cette bonne nouvelle. Désormais, tout fidèle qui communiera le premier samedi de chaque mois, et qui, ce jour-là, fera quelques prières en l'honneur de la Sainte Vierge et en réparation des blasphèmes qui sont proférés contre Elle et son Immaculée-Conception, pourra gagner une Indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

Voici du reste la teneur même du décret du Saint-Office.

D'audience du Saint-Père, le 13 juin 1912.

S. S. Pie X, pape par la divine Providence, pour augmenter la dévotion des fidèles envers la très glorieuse Mère de Dieu Immaculée, et pour promouvoir le pieux désir de réparation par lequel les fidèles souhaitent d'offrir une certaine satisfaction pour les exécrables blasphèmes dont le nom très auguste et la sublime prérogative de cette Bienheureuse Vierge sont l'objet de la part d'hommes criminels, a daigné concéder d'elle-même que tous ceux qui, le premier samedi de chaque mois, s'étant confessés et ayant communié, auront accompli des exercices particuliers de dévotion en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Immaculée, en esprit de réparation comme il est dit plus haut, et auront prié à l'intention du Souverain Pontife, puissent gagner une Indulgence plénière applicable aux défunts, la présente étant valide pour toujours sans aucune expédition de bref, nonobstant toutes choses contraires.

M. card. RAMPOLLA,

† D., archevêque de Séleucie,
assist. du S. Office.

Primes pour l'année 1913

1.—*Chaque abonné* recevra, lorsqu'il paiera son abonnement, un joli PETIT PAROISSIEN. Nous commencerons à envoyer cette prime au commencement d'*Avril* 1913, mais pas avant.

2.—Pour *trois nouveaux* abonnés, nous adressons, à la personne qui nous les aura envoyés, une *jolie brochure illustrée* sur la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée.

Les vignettes de cette brochure vous feront connaître les figures, costumes, etc., des habitants d'Asie, d'Afrique, d'Amérique.

3o.—Pour *six nouveaux abonnés* nous donnons à celui qui envoie leur abonnement une *jolie statue* en métal, de N. D. du Cap.

Une *statue* dorée et beaucoup plus grande, de Notre-Dame du Cap, est adressée à quiconque nous trouve *dix nouveaux* abonnés.

4.—Comme *prime exceptionnelle*, nous adresserons *La Vie de Mgr Taché*, par Dom Benoît, aux *trois premiers* qui nous trouverons 15 nouveaux abonnés.

La Vie de Mgr Taché est écrite en deux gros volumes in-8o. Nous en avons 3 exemplaires à la disposition de nos zélateurs ou zélatrices.

Les *trois premiers* auront droit à cette prime exceptionnelle.

5o.—Il est toujours entendu que quiconque recueille les abonnements de 12 abonnés, a droit au 13^{ème} numéro *GRATIS*. Il suffit de nous en donner avis.

Ceux qui préfèrent, comme primes, des médailles de *St Benoit, de Notre Dame du Cap, de N. D. des Oliviers*, n'auront qu'à nous en faire la demande nous les leur enverrons avec plaisir.

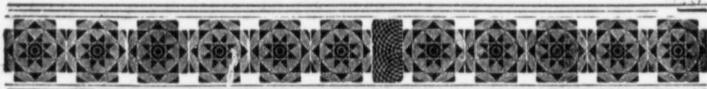
L'abonnement aux *Annales* est de 50cts pour le Canada.

“ “ de 60cts pour les États-Unis.

Les *Annales* ne sont pas publiées en *Anglais*, mais seulement en *français*.

ADRESSE : *Annales* du Très Saint Rosaire
Cap de la Madeleine

Co de Champlain
P. Québec.



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

B

LA MÈRE DES HOMMES

3.—*Le plan de revanche divine.*

Nous savons donc que l'Église se plaît à donner à Marie ce titre de *Mère des Hommes*.

Mais si l'Église donne à Marie ce nom si beau, c'est que, en réalité, elle est vraiment mère.

Aussi, de tout temps, les théologiens ont-ils cherché à donner les raisons et à expliquer la nature de cette maternité qui fait de Marie notre véritable *mère*.

Une des premières raisons c'est de découvrir dans le plan divin de notre rédemption comme une idée de *revanche*.

* * *

Le Père Billot S. J., aujourd'hui Cardinal de la Sainte Église, commence par cet exposé ces admirables thèses sur la Sainte Vierge :

“Au sujet de la Vierge Mère, dit-il, il faut en général admettre qu'elle a, dans l'ordre de la réparation, occupé la même place qu'Ève dans l'ordre de notre perte.”

Dans le cours de sa thèse il cite, pour les faire siennes, ces paroles de Bossuet, prises de ses Élévations sur les mystères :

“ O Dieu ! quelle abondance de miséricorde, et que les sujets d'espérance se multiplient devant nous ! puisqu'en même temps

qui avait daigné prédestiner un autre homme et une autre femme qu'avait daigné prédestiner un autre homme et une autre femme pour les relever, a désigné cet homme et cette femme jusque dans ceux qui nous donnaient la mort.

Jésus-Christ est le nouvel Adam, Marie est la nouvelle Ève... Tout convient à ce grand dessein de la bonté divine. Un ange de ténèbres intervient dans notre chute, Dieu prédestine un ange de lumière qui devait intervenir dans notre réparation. L'ange de lumière parle à Marie qui demeura toujours Vierge. Ève écouta le tentateur et lui obéit, Marie écouta aussi l'ange du salut et lui obéit. La perte du genre humain qui se devait consommer en Adam, commença par Ève ; en Marie commence aussi notre délivrance ; elle y a la même part qu'Ève a eue à notre malheur, comme Jésus-Christ y a la même part qu'Adam avait eu à notre perte. Tout ce qui nous a perdus se change en mieux. Je vois paraître un nouvel Adam, une nouvelle Ève, un nouvel ange. Il y a aussi un nouvel arbre qui sera celui de la croix, et un nouveau fruit sur cet arbre qui détruira tout le mal que le fruit défendu avait causé. Aussi l'ordre de notre réparation est tracé dans celui de notre chute ; tous les noms malheureux sont changés en bien pour nous, et tout ce qui avait été employé pour nous perdre, par un retour admirable de la divine miséricorde, se tourne en notre faveur."

* * *

Pour exposer ce plan de *revanche*, orateurs et théologiens commentent un texte de Tartullien : "*Deus imaginem suam a diabolo captam aemula operatione recuperavit.*"

Avoir de l'*émulation* c'est combattre à armes égales, et tendre à la victoire par les mêmes moyens. Ainsi "le diable s'étant emparé de l'homme qui était l'image de Dieu, Dieu a regagné son image par un dessein d'*émulation*."

Nous continuerons ce sujet à notre prochaine livraison : qu'il nous suffise de rappeler aujourd'hui que, sauvés par l'aide Sainte Vierge, il ne faut plus laisser ternir notre âme par l'*émulation* du démon.



Le 17 Février chez les Oblats de Marie Immaculée

Le 17 février est jour de grande fête, chez les *Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*.

Ce jour là ils commémorent, sous le rite double de 2ème classe, le grand privilège de l'*Immaculée Conception*.

Que nos lecteurs nous permettent de leur rappeler les raisons de cette fête et de ces réjouissances, et de leur faire relire les quelques lignes, parues dans nos Annales, en Septembre 1912, pages 179 et ss.....

* * *

Notus sommes en 1826.

Muni des approbations de tous les évêques de la région, Mgr de Mazonod. "à contre coeur", car son humilité l'arrête comme au jour de sa composition des Règles, prend le chemin de Rome. Il vient demander au Pape de juger son oeuvre. Il dépose d'abord son manuscrit sur le tombeau de Saint Pierre, pendant la messe qu'il a le bonheur de célébrer dans la crypte de l'auguste basilique, puis il le livre à la commission des cardinaux chargés par Léon XIII de l'examiner.

La réponse des Eminentissimes Pères est favorable : ces Règles et constitutions sont dignes de louanges : "Non de louanges, mais d'approbation, répond Léon XII, au secrétaire de la Commission qui lui présente son rapport. "*Non laudandae, sed approbandae ; iterum examinentur*". Une nouvelle commission est formée, qui, plus minutieusement encore, examine et ces Règles et ces Constitutions.

Le 15 février 1826, réunie une dernière fois au palais du



Charles-Joseph-Eugène de Mazenod

cardinal Pacca, préfet, la commission émet un vote unanime, favorable à l'approbation.

Le 17 février 1826, le Saint-Père ratifie la décision des Cardinaux.

Le 21 mars, les lettres apostoliques sont délivrées et l'heureux fondateur se prosterne aux pieds de Léon XII, lui jurant, au nom de la nouvelle famille religieuse, une reconnaissance éternelle.

Il regagne la Provence, et rejoint ses enfants. On devine les effusions de tous : "Nous sentions je ne sais quoi en nous, qui nous disait que nous étions d'autres hommes !" écrit le Père Tempier. En effet, ils n'étaient plus seulement les *missionnaires de Provence*, confinés dans un territoire restreint, ils étaient devant l'Église et pour l'Église entière. les *Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*.

Une ère nouvelle commence, c'est l'expansion. On débordé la Provence, on se répand à travers la France, y compris la Corse ; en 1830, on passe la frontière, la Congrégation s'établit en Suisse.

En 1841, c'est en Angleterre, puis en Écosse et en Irlande.

1841 toujours, elle franchit l'Océan.

Depuis quatre ans, le Fondateur avait succédé à son Oncle sur le siège épiscopal de Saint-Lazare. Mgr Bourget, évêque de Montréal (Canada), se rendant à Rome, s'arrêta à Marseille et fut l'hôte de l'évêché. Il y prolongea son séjour, car une sainte amitié se fondait entre les deux grands évêques ; elle devait être féconde à la façon des amitiés des Saints. Mgr de Montréal demanda à Mgr de Marseille de lui céder quelques-uns de ses enfants ; le champ à défricher devait être immense ; on commencerait par Montréal même ; on missionnerait dans les paroisses du diocèse, puis on s'attaquerait aux peuplades Peaux-Rouges, encore idolâtres et par ces peuplades c'était tout le Nord-Ouest jusqu'au pôle, qui s'ouvrait au zèle des nouveaux apôtres.

La perspective du bien à faire était trop belle pour ne pas séduire le cœur ardent du Fondateur ; mais sa prudence s'alarmait : les missions étrangères n'étaient pas le but prévu d'abord de sa congrégation ; pouvait-il les imposer à ses fils ? Il

laissa donc partir pour Rome, Mgr Bourget, sans lui donner de réponse définitive. Mais aussitôt, il consulte les siens : une circulaire est envoyée à chaque maison de l'Ordre : elle demande une réponse personnelle de chacun des membres de ces maisons. Les réponses arrivent, toutes les mêmes : "Ecce ego, mitte me", me voici, envoyez-moi ! C'est la voix de Dieu ; Mgr de Mazenod, ravi d'admiration, la reconnaît ; et quand Mgr de Montréal revint de la Ville éternelle, la première caravane de missionnaires était prête à partir avec lui. Mgr Bourget l'emmena au delà des mers : providentiel début d'un héroïque apostolat qui, du Canada descendra vers les Etats-Unis et montera par la terre des glaces pour ne s'arrêter qu'à la plus lointaine tribu des Esquimaux.

1847, c'est la merveilleuse île de Ceylan, dans l'Océan Indien, avec sa population si dense, schismatique, hélas ! ou bouddhiste, qui reçoit les nouveaux apôtres.

1851, c'est le Noir de l'Afrique qui les réclame ; les Oblats partent pour le Natal, le Transvaal, l'Orange, le Zoulouland, le Basoutoland.

C'est le monde entier qui s'ouvre ainsi au zèle de Mgr de Mazenod et ce ne sont pas seulement des prêtres que le saint Patriarche envoie à ces chrétientés naissantes, ce sont des évêques ; sa grande joie est de consacrer lui même ses fils qui deviennent ses frères dans l'épiscopat.

En 1841, il avait consacré le Père Guibert, nommé à l'évêché de Viviers.

En 1846, c'est le tour du Père Guigues, premier évêque d'Ottawa.

En 1851, c'est le Père Taché qui deviendra premier archevêque de Saint-Boniface.

Cette même année, consécration du Père Allard, premier vicaire apostolique du Natal.

En 1856, consécration du Père Séméria, vicaire apostolique de Jaffna, Ceylan.

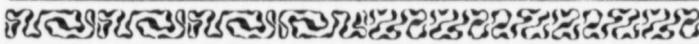
En 1859 enfin, c'est le Père Grandin qui n'a que trente ans et qui sera le grand apôtre et le saint du Nord-Ouest.

* * *

Que d'heureux et glorieux souvenirs sont rappelés aux Oblats le jour du 17 février.



Mgr A. DONTENVILLE
Supérieur Général des Oblats de Marie Immaculée



Les Prières des Quarante-Heures

Nous arrivons aux grands jours de pénitence chrétienne. Le Carême est précédé et même, hélas ! trop longtemps escorté de ce que le monde appelle le *Carnaval*. Sous ce nom païen et grossier, se renouvellent des usages, des abus, des excès indignes du chrétien. Ce qu'il provoque d'amusements et de plaisirs, de culte effréné des sens, d'excès et de coupables folies, ne peut s'expliquer que par le triste état de notre société moderne, livrée à tous les entraînements des jouissances matérielles.

Aux derniers jours du carnaval et au commencement du jeûne quadragésimal, l'Église a placé les touchantes prières des *Quarante-Heures* qui sont comme une réparation solennelle du péché qui déborde. C'est aux pieds du Dieu eucharistique si aimant et si oublié que les chrétiens sont invités à se rendre, pour redire dans la foi et l'humilité le psaume du roi David pénitent, et faire appel à la bonté du Père qui pardonne.

Dans certaines églises, on voit un bien consolant spectacle : quand vient le soir, l'Hostie adorable ne descend pas de son trône et, pendant la nuit, de vaillants adorateurs lui font une garde d'honneur. Mais, hélas ! dans combien d'autres, en dehors des ministres de l'autel et de quelques âmes pieuses, n'a-t-on pas à gémir de l'abandon et de l'oubli où est laissé le Très-Saint-Sacrement, exposé pour recevoir les adorations et les réparations de tout le peuple chrétien.

Dieu est le grand Oublié, aimait à dire Mgr Mermillod ; et, en effet, le tabernacle n'est plus entouré comme il devrait l'être par les âmes fidèles qui croient à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. On pense à mille choses, on a mille affaires, on entoure de mille soins telle ou telle personne aimée, on veut soi-même avoir autour de soi un cercle d'amis, une couronne de coeurs aimants, mais ce que l'on veut pour soi, ce que

l'on fait pour d'autres, le veut-on et le fait-on pour le divin et éternel Ami ? Hélas ! il serait vraiment le grand Oublié, si les Anges n'étaient pas là ! Et aujourd'hui encore, il pourrait adresser à bien des âmes qui passent pour pieuses, le tendre reproche qu'il adressait à Pierre, au milieu des larmes et des sueurs sanglantes de son agonie au jardin des Oliviers : " Eh quoi ! vous n'avez donc pas pu veiller une heure avec moi ! "

Cette heure, cette demi-heure, avec Jésus, nous venons la demander à nos lecteurs dont la foi, grâce à Dieu, est si vivante. Qu'il nous suffise de leur rappeler que Jésus, aujourd'hui surtout, est surtout le grand *Outragé*, outragé dans ce sacrement même où il a rassemblé, pour les mieux répandre sur le monde, toutes les infinies suavités et toutes les ineffables tendresses de son cœur.

N'y a-t-il pas dans ce spectacle, un nouveau et pressant motif pour les âmes pieuses de venir adorer leur Dieu, qui les attend caché sous le nuage sacramentel, et qui leur fait dire par la voix des messagers de son amour : " Le Maître est là, et il t'appelle ! " Ne semble-t-il pas que les jours où le Saint-Sacrement est exposé dans nos sanctuaires, ces sanctuaires devraient être envahis, et que, du matin au soir, une foule suppliante, avide d'adorer, de bénir, de réparer, de consoler le cœur blessé du Sauveur, devrait s'y presser et s'y renouveler sans cesse avec un tendre empressement ?—Oui, il en devrait être ainsi : tout le monde en convient, mais peu se mettent en peine d'obéir à cette logique du cœur qui les conduirait tout émus au pied du tabernacle. Et ceux qui viennent le plus habituellement, le plus fidèlement, ce ne sont pas toujours ces privilégiés de la fortune, qui peuvent disposer si facilement de leur temps, qui gaspillent quelquefois si légèrement leurs heures, qui donnent aux visites mondaines une si large part de leur vie. Hélas ! quand il s'agira de faire à l'Ami invisible, mais réellement présent à l'autel, une visite moins longue que celle qu'ils font à tant d'autres, quand il s'agira même de lui rendre sa visite, à Lui, cette tendre visite qu'ils ont reçue le matin dans la sainte communion, ils seront avares de leurs minutes.

Parmi les âmes chrétiennes, si toutes ne comprennent pas cette nécessité de l'adoration réparatrice, nécessité de convenan-

ce divine, en quelque sorte, et que l'amour rend si pressante et si douce, beaucoup cependant en ont aujourd'hui, grâce à Dieu, le sentiment et l'intelligence. Que durant ces trois jours chacune de celles-là devienne donc un ange visible, non seulement pour se prosterner devant l'autel, mais pour y conduire et y amener les autres ; que chacune d'elles répète avec instance et avec ardeur : *Venite adoremus ! Venez et adorons !*

PRIÈRES POUR OBTENIR LES VOCATIONS SACERDOTALES

1o.—A L'USAGE DES FIDÈLES

O Jésus, qui avez créé le sacerdoce catholique au soir de la Cène, comme l'expression et le fruit de votre immense et suave dilection, daignez nous donner des prêtres, qui, comme vous, aiment les âmes et qui comme vous aussi, fassent le bien partout où ils passeront et apportent aux hommes la paix et le pardon de leurs péchés. Ainsi soit-il.

2o.—A L'USAGE DU CLERGE

Ant.—Quid statis totâ die otiosi ? Ite et vos in vineam meam.

V.—Rogate ergo dominum messis.

R.—Ut mittat operarios in messem suam.

Oremus.—Deus qui non vis mortem peccatoris sed ut convertatur et vivat, da, quasumus, per intercessionem Beatae Mariae semper virginis et omnium sanctorum, operarios Ecclesiae tuae, qui sint cooperatores Christi, et se impendant et superimpendant pro animabus.—Per eundem etc.....

Les prières ci-dessus ont été éditées à l'Archevêché de Bourges, France.



Gabrielle et Marthe

Toutes deux sortaient du catéchisme de Saint-Sulpice : elles paraissaient avoir dix à onze ans ; vêtues proprement mais sans recherche, elles appartenait évidemment à la grande et intelligente famille de l'ouvrier parisien...

—Tu rentres tout de suite ? dit Gabrielle, petite brune aux yeux vifs, au teint coloré.—Oui, répondit Marthe, aux cheveux blonds, au teint pâle ; maman m'attend pour que je garde mon petit frère pendant qu'elle va chercher du travail.

—Moi, je ne suis pas pressée, je viens avec toi...— Tu n'es pas pressée de rentrer ?—Non, papa est à l'atelier, maman est à sa journée ; il faut que je les attende dans la loge du concierge, et ce M. Robillard est un vilain bonhomme.

—Comment cela ?—Il est toujours ivre... et tout en fumant sa pipe, il ne cesse de dire de vilaines choses.—Jc comprends que cela t'ennuie.—Oui ; il disait hier : “ Le bon Dieu... n'en faut plus ! Il n'y en a plus ...C'est nous qui sont les maîtres ”— Et qu'est-ce que tu réponds ?—Qu'est-ce que tu veux que je réponde ? je suis si petite et puis, toute seule...— C'est égal, Gabrielle, à ta place je répondrai quelque chose... Tiens, nous passons justement rue de Vaugirard, nous allons entrer ensemble, et s'il nous dit du mal du bon Dieu, nous verrons.

—Oui... allons toutes les deux.

Les braves petites filles hâtèrent le pas et, en quelques instants, atteignirent la loge du redoutable portier...

—Maman est-elle entrée ? dit timidement Gabrielle.

—Non, fit l'homme d'un ton bourru... et toi, d'où viens-tu ?

—Du catéchisme, répondit courageusement la petite.

—Du catéchisme ! fit l'homme en ricanant, c'est pour t'abrutir que les curés te racontent que le bon Dieu a fait le monde. Le monde n'a pas besoin du bon Dieu... il marche bien tout seul... L'as-tu vu, toi, le bon Dieu ? Moi, je ne crois que ce que je vois.

Pendant ce temps, Marthe regardait avec attention un chromo accroché le long du mur représentant une mare entourée de peupliers.—Alors, dit-elle tout à coup, vous croyez que les arbres, les étoiles, les fleurs, tout ça s'est fait tout seul ? — Pourquoi pas ?—Mais, ce tableau que je regarde, qui est-ce qui l'a fait ?—Un peintre, petite sotte.—Vous l'avez vu ?—Non.—Ah ! si vous ne l'avez pas vu, dit la petite, moi, je crois qu'il s'est fait tout seul.—Mais, tu es folle ?—Non... et ce réveille-matin, pourquoi marche-t-il ?—Parce que je l'ai remonté.—Oh ! je ne vous ai pas vu ; il marche très bien sans vous.

Le bonhomme commençait à trouver Marthe très impertinente, quand, sans lui laisser le temps de dire un mot :

—Vous avez un fils au régiment, M. Robillard, dit-elle.—Oui, après ?—Comment êtes-vous sûr qu'il existe ?—Comment ? mais il écrit tous les mois, et... — Chaque fois que vous recevez une de ses lettres, vous êtes sûr qu'il est encore en ce monde.—Bien sûr ! dit le bonhomme tout à fait ahuri.

—Eh bien ! le bon Dieu vous écrit tous les jours et vous n'êtes pas seulement capable de lire sa lettre... Il vous envoie chaque matin son soleil, qui fait germer les fleurs et mûrir les fruits ; vous vous éclairez à la lumière du bon Dieu, vous cueillez ses fleurs, vous mangez ses fruits et vous avez le courage de dire qu'il n'existe pas !

“ Vous ne voulez pas que ce tableau se soit fait tout seul : que ce réveille-matin marche tout seul... et vous voulez que les étoiles, le soleil et la lune marquent régulièrement les jours, les saisons et les années, sans que personne surveille leur marche ?... Voulez-vous que tout ce qui orne la terre, tout ce qui sert à notre nourriture et à notre vêtement se soit fait tout seul ?... justement pour nos besoins ? Vous voulez que vos deux yeux, si bien pareils, se soient faits tout seuls... et vos oreilles, et votre estomac, et tout vous-même... tout ça s'est fait tout seul ? Alors, les choses les plus faciles à faire, comme ce tableau et ce réveille-matin, demanderaient des ouvriers très habiles, tandis que les choses qu'aucun homme ne saurait faire, un brin d'herbe ou une étoile, cela se ferait tout seul ?... ”

“ Croyez-moi, M. Robillard, tout ça ce sont des lettres du

bon Dieu, et tant que nous les recevrons, ces lettres (ou ces présents, comme vous voudrez), nous devons l'adorer, car il est bien puissant ; l'aimer, car il est bon, et tâcher de lui obéir en tout ce qu'il commande, sans cela nous serions de fameux ingrats.

— Allons, viens Gabrielle ; au revoir, M. Robillard. ”

Le bonhomme n'avait pas encore retrouvé la parole que les petites étaient dans la rue et couraient pour rattraper le temps, qui cependant n'avait pas été perdu...

— Sais-tu, Marthe, que tu lui as répété presque mot à mot ce que M. Beslin a dit au catéchisme.

— Oh ! mot à mot... non ; je ne lui ai dit que ce qu'il pouvait comprendre, dit Marthe avec un superbe dédain... Il ne sait seulement pas que la terre tourne, comment veux-tu que je lui répète ce que l'on nous a appris des merveilles du mouvement des astres courant dans l'espace, sans jamais se heurter, avec une vitesse vertigineuse ; et ce mouvement réglé, dirigé avec tant de précision, comment lui expliquer en un moment...

— Comme nous sommes heureuses de savoir tant de belles choses et de connaître le grand Dieu qui les a faites, interrompit Gabrielle...

Et toutes deux, ravies de leur petit exploit, étaient fières, avec raison, d'en savoir plus long, grâce à leur catéchisme, que beaucoup de gens qui lisent leur journal tous les jours.

On distribuait le déjeuner dans un des collèges de Paris, et, par extraordinaire, le pain sortait du four : “ — Tiens, dit un écolier, en mettant dans sa poche un énorme croûton, tiens, du pain frais ! on n'en donne pas tous les jours ; ma foi, j'en garde pour demain. ”

Avant de choisir quelqu'un pour ami, étudions-le longtemps ; l'amitié que l'on accepte trop vite s'enfuit plus vite encore.

B. CURE D'ARS.



LE LOUP MESSAGER

Il eut été difficile de trouver dans toute la Neustrie un âne plus sage, plus docile, que celui du monastère de Pavilly.

D'autres, peut-être, étaient plus vigoureux, possédaient des jarrets plus nerveux, une tête plus fine, mais nul, à coup sûr, n'avait les qualités morales de ce modeste Grison.

Comment d'ailleurs, entouré de si bienfaisantes influences, eût-il été un mécréant ? Non, ce n'était pas en vain que les sages avis de Madame Austreberte (1), la sainte abbesse du couvent, tombaient dans ses grandes oreilles larges ouvertes, et tout baudet qu'il fût, il se sentait humblement ému en entendant la lente psalmodie, le chant suave des religieuses, les édifiants discours de leur fondateur Philibert, abbé de Jumièges (2).

La besogne de maître Grison n'était, au reste, pas fort pénible. Elle se bornait à transporter les légumes et les fruits du jardin, et surtout à servir de commissionnaire entre l'abbaye de Pavilly, et celle de Jumièges, les religieuses s'étant avec joie, chargées de l'entretien de la sacristie des moines.

Dans deux grands paniers placés de chaque côté de l'échine du baudet, on déposait le linge soigneusement lavé, plié, parfumé de la bonne odeur de plantes odoriférantes, et notre âne, d'un pas égal, s'en allait par un étroit sentier traversant la vallée et la forêt jusqu'à la porte du monastère de Jumièges.

Là, d'un long braiment sonore, il annonçait son arrivée.

(1) Sainte Austreberte, née, en 1630 à Marcoigne, près Hesdin, se consacra de bonne heure au service de Dieu dans le monastère de Port-sur-Somme où elle devint prieure. Elle fut ensuite abbesse de Pavilly où elle mourut, le 10 février 1704.

(2) Jumièges, célèbre abbaye qui compta jusqu'à neuf cents moines et quinze cents Frères convers.

Le frère portier lui ouvrait aussitôt, le débarrassait de sa charge et le menait à l'écurie. Après une courte halte devant un râtelier toujours plein de bon fourrage frais en été, de racines et de grain en hiver, maître Grison, de la même allure paisible, revenait à Pavilly, rapportant les tuniques de lin et les menus objets à blanchir.

Toutefois, si raisonnable fût-il, cet âne modèle ne restait pas insensible aux douceurs de la vie, aussi prisait-il fort cette promenade souvent répétée.

D'abord il y avait le plaisir d'être chargé par les Soeurs et d'entendre la douce voix de Madame l'abbesse lui recommander de suivre droit sa route, puis la satisfaction de cheminer tout seul en liberté sous le beau ciel du bon Dieu par les petits sentiers verdoyants.

Parfois il lui prenait bien une folle envie de gambader, de gagner son avoine sur l'herbette fleurie, mais très sagement il refrénait ce désir coupable—non peut-être sans un gros soupir—braiment plaintif qui effrayait les oiseaux d'alentour...

Hôtes de la vallée et de la forêt, tous le connaissaient. Les pâquerettes, les soucis, les boutons d'or, les petits lits sauvages le saluaient au passage, devant lui les allouettes s'envolaient des éteules ou des seigles verts avec une joyeuse chanson, les hirondelles le frôlaient d'une caresse et les pies curieuses se penchaient pour mieux le voir.

Lièvres, lapins, renards, sangliers, biches et cerfs, sans s'effrayer du son de sa cochette, le regardaient avec sympathie ; les loups eux-mêmes, de leurs yeux perçants, le fixaient sans convoitise. Pourtant, c'eût été un beau morceau !... Mais il appartenait à Madame l'abbesse... Et on le laissait passer.

Or, il arriva qu'un matin un loup étranger au pays, pourchassé des forêts voisines par une meute nombreuse, après avoir erré jour et nuit sans rien se mettre sous la dent, vint chercher asile au milieu des grands bois de Pavilly.

Il était encore jeune, mais maigre, efflanqué à faire pitié ; sous sa fourrure hérissée, une à une on pouvait compter ses côtes, sa langue pendait démesurément longue de sa gueule desséchée... Il se terra entre les souches d'un tronc de chêne

abattu, dans une profonde cavité et, en dormant, oublia la faim qui lui tenaillait l'estomac.

Un tintement très clair s'égrène au loin dans le sentier du bois, le loup s'éveille en sursaut, s'étire, allonge son museau pointu.

Serait-ce une brebis égarée ?... Oh ! la délicieuse aubaine, songe-t-il, se léchant les babines. A pas lents, il sort de son refuge, se met aux aguets.

Le tintement se rapproche... A travers les branches, le loup aperçoit une masse grise qui chemine lentement.

Hélas c'est un baudet ! Un vieux baudet aux os saillants, au poil déteint par l'âge... Sa chair doit-être plus coriace qu'un vieux cuir.

Peu importe.. Mieux vaut encore mauvais régal que jeûne trop prolongé se dit la bête fauve qui se ramasse, toute prête à prendre son élan quand passera maître Grison.

Celui-ci chargé de ses paniers pleins de linge fleurant le thym, la lavande et l'iris, s'en venait nonchalemment, rêvant... à ce que peut rêver l'honnête baudet d'un monastère.

Sans doute revoyait-il en souvenir les prairies du domaine de Pavilly où, parmi les nombreux troupeaux, il bondissait joyeux près de sa mère. L'herbe de ces pâturages était si fine, si veloutée, qu'il la rasait chaque jour avec de nouvelles délices. Jamais il n'avait été plus heureux. Si fait pourtant, le jour où (la légende ne le dit point, mais il est permis de le croire) la gentille Aurée, fille du Seigneur de Pavilly, soigneusement maintenue par la main paternelle, s'était assise sur sa croupe.

A dater de cette heure, il était devenu, le féal serviteur de la blonde enfant, passant son temps à la conduire de chapelle en chapelle, de chaumière en chaumière, car Aurée, aimant déjà Dieu par-dessus toutes choses, voulait se consacrer au service du Roi du ciel.

En grandissant, elle n'avait pas abandonné l'humble ami de son enfance, lorsque le seigneur de Pavilly, accédant au désir de sa fille, mais ne voulant point la perdre tout à fait, lui eût construit un monastère sur une partie de son domaine, Grison suivit la jeune vierge dans sa nouvelle demeure.

Là, bien nourri, bien traité, il avait coulé des jours paisibles. Charmé par ses souvenirs, l'âne continuait d'avancer, souriant gravement de ses gros yeux un peu bêtes aux fleurettes du sentier, lorsque tout à coup il fléchit sous une douleur atroce...

Le loup avait bondi et lui mordait le poitrail. La souffrance fit défaillir le pauvre baudet qui tomba en jetant un braiment, un seul, si sonore, si plaintif, que les échos d'alentour se le répétèrent longuement, que les oiseaux s'envolèrent à tire-d'aile, que les bêtes elles-mêmes se réfugièrent en leurs retraites, se demandant avec épouvante quel châtiment allait punir un si horrible forfait.

Le col ouvert et empourpré, l'âne gisait sur le sol, essayant de se relever, de lancer quelques ruades à son adversaire... Mais c'était en vain... Ses forces s'en allaient, et le loup d'ailleurs ne lâchait point prise.

A demi sortis de l'orbite, les yeux de l'assassin brillaient d'une volupté féroce et déjà sa langue se délectait du sang de sa victime en attendant qu'il pût la dévorer. L'âne se mourait ; d'un suprême effort, il tourna la tête dans la direction de l'abbaye, et ce fut tout...

Mais là-bas, dans la chapelle du monastère, Madame l'abbesse en oraison avait, par une permission divine, entendu l'appel désespérée de son humble serviteur. Sur-le-champ, elle s'était levée, elle était partie sans autres armes que sa foi.

La voici. A travers son voile que caresse doucement la brise, de loin, lui apparaît le spectacle sanglant du loup qui déjà se gorge dans la chair pantelante du pauvre baudet. Elle réprime un frisson d'horreur et continue d'avancer en murmurant tout bas sa prière.

Le loup perçoit soudain le bruit de son pas léger sur l'herbe du sentier ; il comprend qu'elle vient disputer sa proie, et, la gueule ouverte, horrible de fureur, se prépare à bondir sur la Sainte.

Mais l'abbesse trace un rapide signe de croix.

Le scélérat, saisi d'une frayeur aussi étrange que subite,

honteux, baisse la tête, recule, et, la queue entre les jambes, se dispose à fuir.

D'un geste, Madame Austreberte l'en empêche. Elle abaisse sur le malheureux baudet un regard plein de tristesse, puis, fixant le coupable avec un mélange de sévérité et de commisération :

—Pauvre loup, il fallait que ta faim et ta misère fussent bien grandes pour te pousser à étrangler ainsi notre fidèle serviteur !... Cet infortuné tombé sous ta dent cruelle nous était nécessaire. Ta punition sera de prendre sa place ; tu auras sa douceur, son calme, son obéissance et nous rendras les mêmes bons offices que lui. Va donc et commence sur l'heure.

Sitôt dit, sitôt fait. Le loup humblement courbe son échine contre laquelle Madame Austreberte place les deux paniers de linge. Elle désigne ensuite à l'animal le chemin à suivre, et, tout penaud, il s'en va porter à Jumièges sa lourde charge.

Qui fut saisi de voir arriver ce singulier messenger ? A coup sûr le bon vieux Frère portier. Il n'en pouvait croire ses yeux, pensant tout bas qu'un esprit malin avait en route jeté quelque sortilège sur son baudet, n'osait l'approcher.

Le pieux Philibert, sans doute averti intérieurement du miracle opéré par l'intercession de la sainte abbesse, mit fin à ses appréhensions en ordonnant de décharger la bête et de la conduire à l'écurie.

Le loup, en qui décidément étaient passées toutes les qualités de l'âne défunt, s'y dirigea docile, et de ce jour jusqu'à sa mort, qui fut pleurée à Jumièges aussi bien qu'à Pavilly, en tout calme, obéissance et douceur, il remplit fidèlement son rôle de messenger.

(Noël).

N. B.—N'oubliez pas de vous procurer les : DEBUTS D'UN EVEQUE MISSIONNAIRE."

C'est le récit intéressant des premiers actes épiscopaux de Mgr O. Charlebois O. M. I.

Ce volume se vend 15 SOUS l'exemplaire, FRANCO.

Le profit est destiné à soutenir les pauvres missions du *Kee-watin*.

LE CHEMIN DE LA CROIX

Monsieur et Madame Pierre Martel, avocat, Trois-Rivières, qui ont donné la 6ème station de l'ancien Chemin de la Croix, nous donnent généreusement la même station pour le nouveau Chemin de Croix...

- L. J. Prud'homme : Montréal : 25cts.*
 - A. Baquet : Montréal : 25cts*
 - N. Phaucuf : St David : \$1.00*
 - Dame A. M. : Cap Magdeleine : \$2.00*
 - Anonym : \$20.00*
 - Dame S. Bayeur : Berthier : 25cts*
 - Anonyme : \$10.00*
 - Dame Mathilde Berthiaume : Manchester : 40cts*
 - Dame J. Riopel : Warren : 25cts*
 - Dlle Aurore Maynard : Wauregan : 40cts*
 - Dlle Pamela Parent : Lewiston : 40cts*
 - Emile Bélanger : Québec : \$1.00*
 - Dame G. Lesage : Manchester : 40cts*
 - Chs. Fortier : Doreil : \$2.00*
 - Théodore Richard : Boishébert : \$1.00*
 - Philéas Godin : Gladstone : \$1.40*
 - Dame J. Plourde : St Wenceslas : 50cts*
 - Dame E. Beauchamp : Warren : 25cts*
 - Dlle Annie Lesieur : Manchester : 50cts*
 - Dame Veuve O. Paradis : Québec : 60cts*
 - Dame Eugène Duchaine : 50cts*
 - Dlle Delphine Laliberté : Somersworth : \$3.20*
 - Dame E. Théberge : Lamartine : 50cts*
 - Dame F. D. : St Eugène : \$2.00*
 - Une abonnée : St Célestin : 25cts*
 - L. : St Luc : 75cts*
 - Dame Alphonse Deschesnes. : Ste Flavie : \$2.00*
 - Dlle F. Poliquin : Gentilly : \$1.00*
 - Dame A. de Bellefeuille : Leominster : 50cts*
 - Ed. Martin : St Maurice : \$1.00*
 - Dame Chs. Rivard : Manchester : 40cts*
 - Dame A. Blanchet : Montréal : 25cts*
-



Revue Canadienne : Sommaire de Décembre 1912.—*Elie J. Auclair* : Le Vieillard.—*Hadji* : Choses turques et Bulgares.—*Laure Conan* : Louis Hébert : (III).—*G. A. Belcourt* : Vers la Rivière Rouge.—*Emile Chartier* : Mouvement des idées.—*Jean Flahaut* : Echo des Sciences.—*Thomas Chapais* : A travers les faits et les oeuvres.

La Réponse : Sommaire de Décembre 1912.—*E. Duplessy*. : Albert Bayet et sa morale laïque.—Un mets dont on ne veut plus.—L'affaire des instituteurs.—Apologétique au jour le jour.—Les dictées d'un instituteur.—*E. Duplessy* : Les étrennes de M. Chide.—*Abbé Mathieu* : Plus de privilèges.—*R. Degouet* : Les chrétiens ne valent pas mieux que les autres.

Abonnement : 80cts par année, chez Téqui, 82 Bonaparte, Paris, France.

Bulletin du Parler Français : Sommaire de Décembre 1912.—*Adjutor Rivard* : Parler et degré d'instruction des premiers colons canadiens-français.—La maison condamnée.—*R. P. Rouleau O. P.* Apôtres et défenseurs de la langue française dans Ontario.—*Adjutor Rivard* : L'avenir de notre parler.—*V. P. Jutras* : La maison de mon grand-père.—Lexique, Bulletin etc.

Bulletin des Recherches Historiques : Sommaire de Juin 1912.—*Abbé Charles Trudelle* : Le pain bénit.—*Benjamin Sulte* : Un personnage mystérieux.—*Hugolin* : Les registres paroissiaux de Rimouski, Trois-Pistoles, Ile Verte.

De Lombaerde : Ma journée avec Marie.—in-32 : prix 30 sous : chez Téqui—ou Pruneau, Kirouac à Québec.

Nous sommes "*trop philosophes*" avec Dieu, et voilà pourquoi l'auteur veut nous encourager à passer notre journée dans l'intimité avec Marie, c'est-à-dire d'une manière simple dans l'expression de nos regrets, de nos espérances, de notre abandon, etc.... Comme on le fait avec sa mère....

R. AIGRAIN :

Manuel d'épigraphie chrétienne.—I..Inscriptions latines... Collection *Choix de textes pour servir à l'étude des sciences ecclésiastiques*, no 653-654. Prix : 1 fr. 20. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

La maison Bloud inaugure une collection de textes qui, par le bon marché des volumes, leur bonne tenue scientifique et leur commodité d'utilisation se recommande à l'attention des étudiants en théologie et de tous ceux qui s'intéressent aux sciences sacrées. Les fervents de l'archéologie chrétienne accueilleront avec une faveur spéciale le *Manuel d'Épigraphie chrétienne* que donne aujourd'hui M. l'abbé Aigrain.

R. AIGRAIN :

Manuel d'Épigraphie chrétienne.—II..Inscriptions grecques, de la collection *Choix de textes pour servir à l'étude des sciences ecclésiastiques*, no 663-664. Prix : 1 fr. 20. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Tous ceux qui connaissent un peu l'antiquité chrétienne savent les noms d'Abercius, de Pectorius, de Flavia, de Maritima, auxquels une découverte récente a joint celui d'Eugène, évêque de Laodicée. Ces inscriptions fameuses occupent, dans le second volume du *Manuel d'Épigraphie chrétienne* que vient de publier M. l'abbé Aigrain, une place d'honneur, et l'on sent qu'il a pris à les commenter un plaisir particulièrement vif.

POULIN :

Manuel préparatoire à la première communion privée, 1 vol. in-16, cartonné, avec nombreuses illustrations. Prix : 0 fr. 50. Bloud et Cie, édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

En composant ce *Manuel préparatoire* l'auteur a voulu aider les parents, les confesseurs, les maîtres chrétiens, les curés, à disposer mieux et plus vite les petits enfants à la première communion privée. Ce *Manuel* a été conçu de manière à ne point faire double emploi avec les catéchismes élémentaires et le texte n'est point conçu pour être récité de mémoire.

L. CRISTIANI :

Robert Bellarmin.—*Les Marques de la véritable Eglise*. Collection *Science et Religion* (Choix de textes pour servir à l'étude des sciences ecclésiastiques, no 652). Prix : 0 fr. 60. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

* * *

Rappeler en quelques pages la belle carrière de Bellarmin, puis adapter à un public français moderne une petite partie de son fameux ouvrage : *Les Controverses*, tel est le but poursuivi par M. l'abbé Cristiani dans cet opuscule. On y verra le grand Cardinal aux prises avec ce monde protestant que l'auteur a étudié dans ses ouvrages antérieurs et notamment, dans : *Du Luthéranisme au Protestantisme*,—*Luther et le Luthéranisme*, parus précédemment à la même librairie.

* * *

Deux missionnaires : Le petit journal des Saints.
Petit opuscule in-32 de 400 pages contenant, pour chaque jour de l'année, un abrégé de la vie du Saint dont l'Eglise célèbre la fête. Très intéressant et très pratique. Prix : 25 sous ; chez Téqui.

* * *

P. Lallemand : *Allocution pour les Jeunes Gens* : in-12 ; 2ème édition.

La librairie Téqui publie une deuxième édition des *Allocutions aux Jeunes Gens* du célèbre prêtre de l'Oratoire.

Ceux de nos lecteurs qui s'occupent des jeunes gens seront heureux de s'inspirer de cette parole ardente, variée et émaillée des faits les plus émouvants de l'histoire :

Prix : 60 sous.

* * *

Laplana S. J.—*Les fondements de la foi*.

Les apologistes de nos jours ne manquant pas de bons livres. Ils trouveront un excellent *memento* dans ce petit volume du P. Laplana. Il *expose* les principaux arguments de la foi ; *réfute* les objections plus spécieuses ; *répond* pour les meilleurs affirmations des théologiens.

Chez Téqui, 82 Bonaparte, Paris.

Godefroid Kurth : Mizraïm :

Chacun a sa manière de voyager. Ceux qui ont lu les ouvrages de G. Kurth pensent que s'il fait un voyage, ce sera un voyage d'histoire.

Aussi en est-il de l'ouvrage que nous annonçons. Il raconte les étapes savantes de l'auteur à travers l'Égypte, c'est-à-dire à Alexandrie, au Caire, aux Pyramides etc.

Chez Téqui, 82, Bonaparte, Paris.

Jos. Tissier : La Vérité aux Gens du Monde.

Nos lecteurs savent avec quel plaisir et quelle confiance, nous lisons et annonçons les oeuvres du P. Tissier. Son dernier ouvrage contient la *Vérité* dite aux *Gens du Monde*, à la messe de onze heures.

Cette vérité et ces vérités, nos prédicateurs pourront l'annoncer à toutes les messes, car elle est très bien pratique et très actuelle.

Beau volume in-12 de 364 pages ; prix : 70 sous, chez Téqui.

Netty du Bois : Souvenirs de la Combe.

Nous avons lu, dans le Correspondant, ces souvenirs des séjours de Mgr Dupanloup à La Combe. Nous les avons relus dans ce beau volume de 330 pages, avec la superbe introduction de Mgr Chapon, évêque de Nice.

Nos lecteurs jouiront, à le lire, du même plaisir.

Prix : 70 sous chez Téqui.

Ad. Goutry : Vers la vie pleine, à la suite du P. Gratry.

On sait que le P. Gratry a été un grand conducteur d'âmes. Le volume que nous annonçons retrace, en suivant le programme des *Sources*, quel fut le secret de son action sur les âmes, et de sa méthode pour les conduire à la perfection.

Le Cardinal Perraud a écrit, pour ce livre, une très belle préface.

Un vol : de 278 pages ; prix : 70 sous chez Téqui, 82 Bonaparte, Paris ; ou encore chez Pruneau, Kirouac etc.



Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Remerciements à N. D. du Rosaire et au grand St Gérard Majella avec promesses de faire publier dans les Annales, 20cts pour lampes.—Adélia Brunette.—Victoriaville : Ci-inclus 50cts en l'honneur de N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue.—Geniève Labbé.—N.-D. du Bon Conseil : 50cts pour accomplir une promesse que voici. Dans un accident je faillis perdre un oeil je promis à N. Dame du Rosaire de faire publier dans ces Annales ma guérison et de donner 50cts pour l'embellissement du chemin de la croix, aujourd'hui je suis guéri : merci bonne Mère.—J. M.—Béarn : Je remercie Notre Dame du St Rosaire pour la guérison de mon petit garçon du mal d'oreille et aussi de m'avoir obtenu une heureuse maladie après promesse de publier dans vos Annales.—Dame Odilon Gaudet.—En remerciements des faveurs reçues par N. D. du St Rosaire et pour lui en demander encore d'autres.—Elm Tree N. B. : Off. 50cts actions de grâces pour faveurs reçues avec promesse d'abonnement aux Annales du T. S. Rosaire.—J. B.—S. V P. inscrire dans vos chères Annales une faveur obtenue avec promesse de le faire publier et je lui demande sa protection pour une grande faveur que je voudrais obtenir.—Rivière Noire : Ci-inclus la somme d'une piastre pour faveur obtenues et avec intention d'en obtenir d'autres.—Une abonnée.—Beaumont : Je viens remercier la Ste Vierge pour une faveur obtenue après une promesse de faire publier dans les Annales du St Rosaire et après avoir fait un pèlerinage à son sanctuaire.—St Etienne des Grès : Veuillez inscrire dans les Annales la guérison de ma petite fille, obtenue après promesse faite de faire publier et de donner \$1.00 pour les stations du Rosaire.*Dame Edouard Arseneault.—St Tite : Je remercie la Reine du Très St Rosaire pour la guérison d'une maladie que je souffrais depuis 10 ans après la promesse de publication dans les Annales j'ai été enfin guérie.—Une abonnée.—Grand Mère : Ci-inclus le montant de 75centins à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour faveurs obtenues, avec remerciement.—Dame J. S.—

St Alexis des Monts : Reconnaissance à Notre Dame du Rosaire pour guérison de mon bébé dont la figure était couverte d'humeur. Offrande 50cts avec promesse de publier.—Un abonné.—Montréal : Off. 10cts pour faveur obtenue de la Sainte Vierge.—Enfant de Marie.—St Léon : Merci à N. D. du Cap pour la guérison d'un mal de dents.—Abonnée.—St Wenceslas : Je remercie N. D. du Rosaire pour une guérison obtenue avec promesse de publier dans les Annales.—Dame A. R.—St Pierre les Becquets : Off. \$1.00 en reconnaissance pour avoir obtenu une grâce demandée.—E. D. P.—Village des Aulnaies : Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue : mon fils reçu médecin.—Abonnée.—Trois-Rivières : Remerciements à N. D. du Rosaire et à St Antoine pour guérison et plusieurs autres faveurs obtenues.—Dame A. G.—Merci à N. D. du Cap pour faveur obtenue avec promesse de publier.—Abonnée.—St Elie : Merci à N. D. du Rosaire d'avoir guéri du mal de dents ma fille, après promesse d'un rosaire et application des Annales.—L'été dernier ma fillette âgée de trois ans tomba gravement malade de la rougeole, fièvres scarlatines etc., voyant que le médecin n'y pouvait rien nous promîmes un abonnement aux Annales du T. S. Rosaire accompagné d'une aumône ; de plus nous vouâmes l'enfant au bleu pour cinq ans, elle est très bien aujourd'hui, je remercie de tout coeur N. D. du Cap et m'acquitte de ma promesse, off. \$1.00.—Dame D. D.—Viatville : Remerciements à Notre Dame du T. S. Rosaire, et à St Antoine pour grande faveurs obtenues, après promesse de faire inscrire dans vos Annales, et pour demander d'en obtenir de nouvelles faveurs.—Une abonnée.—Merci à Notre Dame du St Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession avec promesse de faire publier dans les Annales.—Une abonnée.—Jeune Lorette : Vous remercieriez par la voie des chères Annales les faveurs obtenues par l'intercession de Notre Dame du T. S. Rosaire et la protection de maladie contagieuse ; mille merci à cette bonne mère qu'on invoque jamais en vain. Je vous envoie 20 centins pour le chemin de la croix en reconnaissance de tant de faveurs.—Mde Vve W. Brunelle.—Remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour une faveur obtenue avec promesse de faire publier dans les Annales et offrande 10cts en timbres pour les cinq lampes représentant les cinq mystères pendant une heure.—Une abonnée.—Charlesbourg : Merci à Notre Dame du Cap pour une faveur obtenue, off. \$1.00 avec promesse de le faire publier dans les Annales.—M. E. P.—Lévis : Seriez-vous assez bon d'insérer dans l'Annale du T. S. Rosaire parmi les actions de grâces ceci : Mille remerciements au Sacré-Coeur, et à N. D. du Cap pour grande faveur obtenue. Offrande 50cts pour le Chemin de la Croix promesse faite à N. D. du Cap avec promesse de publier.—Melle E. P. — La Tuque : Amour et reconnaissance à N. D. du Rosaire pour grande faveur obtenue, après promesse de publier.—Jeune fille.—St Joseph de Lévis : Je remercie N. D. du Cap pour une grande faveur obtenue.—Dame T. L.—Woonsocket : Off. 10cts pour faire publier la guérison de mon petit

Gérard qui était bien malade.—Dame A. Hamel.—Newport Point : Merci à la bonne Vierge du T. S. Rosaire pour avoir guéri ma petite fille d'une grave maladie.—Dame A. Cyr.—Cap de la Madeleine : Off. \$5.00 pour faveur obtenue ; aussi remerciements pour guérison obtenue.—A. R.—St Ubald : Merci à N. D. du Rosaire pour guérison après promesse d'abonnement et publication dans les Annales.—Abonnée.—Anthony : Off. \$2.00 pour la guérison de ma fille devenue aveugle et dont les médecins désespéraient.—Dame René Lajoie.—Doÿer : Merci à N. D. du Rosaire pour la guérison de mon mari atteint de paralysie dans la figure.—Dame Th. Jolin.—N. D. des Anges : Merci à N. D. du Rosaire pour la guérison de ma fille qui s'était piqué un doigt.—Dame P. Caron.—Escoumains : Madame Edmond Roussel s'abonne aux Annales et demande de publier sa guérison prompte d'un catarrhe.—Escoumains : Dame Alphonse Dion s'abonne aux Annales pour une grande faveur obtenue.—St Eugène : Merci à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—Dame C. Tondreault.—Warwick : Off. 25cts pour les oeuvres du Cap promis pour faveurs obtenues.—M. E. M.—St Grégoire : Je certifie avoir été guérie d'un rhumatisme musculaire après neuvaine à N. D. du Rosaire.—Pointe du Lac : Je m'acquitte de ma promesse faite à N. D. du Cap qui m'a ôté un os d'escargot que j'avais dans la gorge.—Cowley : Reconnaissance à Notre Dame du Cap pour guérison obtenue d'une maladie de mon enfant avec promesse de publier, et remerciement pour plusieurs grâces obtenues.—Une abonnée.—Winnipeg : Remerciements à N. Dame du Rosaire pour avoir fait faire les Pâques à mon mari, avec promesse de quatre basses messes, plus 50cts pour messe et 10cts pour lampe.—Dame J. A. Dupuis.—S. Hugues : Grands remerciements à N. Dame du Rosaire pour guérison obtenue avec promesse de publier.—Dame G.B.—S. Apollinaire : Je remercie beaucoup N. Dame du Cap pour faveur reçue.—Une abonnée.—Winnipeg : Remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour m'avoir obtenu une heureuse maladie, et un prompt retour à la santé, par suite d'une promesse faite, de donner \$3.00 pour les douze lampes électriques de la couronne pendant douze heures.—Mde J. A. Dupuis.—Montréal : Offrande \$1.00 dont 50cts pour abonnement aux Annales en reconnaissance à la Vierge du Rosaire pour avoir donné une bonne position à mon mari, après promesse de publier, et de m'abonner aux Annales.—Dame F. C.—Montmagny : Grands remerciements à N. Dame du Rosaire pour le prompt rétablissement de la santé de mon mari et plusieurs autres grandes faveurs obtenues, off. 0.50.—Dame J. E. P.—Deschambeault : Remerciements à N. Dame du Rosaire pour faveur obtenue.—Dame L. G.—S. Mathieu : Inclus un abonnement aux Annales en remerciements à la Vierge du Cap pour faveurs obtenues.—A. G.—Louiseville : 0.40 pour neuvaine de lampes en reconnaissance à la Vierge du Cap pour guérison obtenue.—Dame W. V.—Ste Angèle de Laval : Remerciements à N. Dame du T. S. Rosaire pour faveur obtenue.—Cap de la Madeleine : Je remercie la Vierge du Cap pour avoir obtenue la guérison de mon mari,

avec promesse d'abonnement aux Annales et de publier.—Dame P. B.—S. Barnabé : Actions de grâces à la Vierge du Cap pour guérison obtenue avec promesse d'un pèlerinage au Cap et de faire publier, off. 0.50 —A. G.—New-Bedford : 0.25 pour grande faveur obtenue.—Dame S.—Manchester : \$1.00 pour messes pour grâces obtenues, aussi 0.75 cts donné par une autre Dame pour grâce obtenue.—New-Bedford : Grand merci pour grâce obtenu avec 0.50 cts pour messe.—Dame R.—Lorrainville : Off. 0.60cts en reconnaissance à la Vierge du Cap pour guérison obtenue de ma fille.—Dame L. L.—Petit Paquetville : Guérison d'un mal dont je souffrais depuis longtemps après promesse à la Vierge du Cap de m'abonner à ses Annales.—Dame J. D. P.—Ste Gertrude : Off. 0.50 cts à la Vierge du Rosaire pour grâce obtenue.—Dame O. B.—S Grégoire : Je viens remercier la Vierge du Cap pour guérison d'un mal de gorge et d'épilepsie.—Une abonnée.—Berthier : Off. \$1.00 pour le chemin de la croix en remerciements à la Vierge du Cap pour faveur et guérison obtenues de ma petite fille.—Une abonnée.—Berthier : Grands remerciements à N. Dame du S. Rosaire pour une grâce obtenue après promesse d'une offrande pour le Chemin de la Croix et de faire publier.—Une abonnée.—St Tite : Merci à N. Dame du Rosaire pour m'avoir obtenu mon brevet et une place.—Enfant de Marie.—Précieux-Sang : Ci-inclus \$1.00 en reconnaissance d'une faveur obtenue pour la Vierge du Cap avec promesse de publication.—St Jean des Piles : Off. \$2.50 pour le chemin de la Croix et aussi promesse de m'abonner aux Annales pendant cinq ans pour avoir obtenu une grande amélioration de santé de mon mari dont je demande la guérison complète : avec promesse de publier.—Une abonnée.—St Martin : Je remercie N. Dame du T. S. Rosaire pour avoir préservée ma mère de l'opération des yeux avec promesse d'une offrande et de publier.—C. G.—Bearn : Mille remerciements à la Vierge du Cap pour plusieurs grâces obtenues.—Abonnée.—St Anselme : Je remercie la Vierge du Rosaire, le Vénérable P. Emard, pour plusieurs faveurs obtenues, après promesse de réciter le rosaire pendant une neuvaine et de publier.—M. E. L.—Pearson : Mille remerciements à N. Dame du Rosaire pour m'avoir guéri d'une terrible maladie avec promesse de publier.—Shawenegan Falls : Off. 0.25 en remerciements à la Vierge du Cap pour faveur obtenue.—Abonnée.—St Jean Port Joli : Off. 0.25 pour guérison obtenue, veuillez ma bonne Mère, nous continuer votre protection.—Dame A. Lavoie.—Trois-Rivières : J'avais promis que si j'éprouvais un soulagement dans ma maladie que je le ferais inscrire dans les Annales du Très Saint Rosaire, je viens remplir la promesse que j'ai faite en vous demandant de bien vouloir faire inscrire mon soulagement dans ma maladie par l'intercession de la Sainte Vierge et de Saint Antoine de Padoue après promesse de le faire publier.—Trois-Rivières : Voulez-vous s. v. p. inscrire dans vos Annales. Remerciements à Notre Dame du Rosaire pour guérison obtenue avec promesse d'un pèlerinage à son sanctuaire.—Une enfant de Marie.—St Célestin : J'avais promis à ma bonne Mère que

je ferais publier dans ces Annales si j'obtenais la guérison de notre cheval par l'intercession de St Benoît, aujourd'hui je viens la remercier pour plusieurs grâces obtenues.—Dame P. B.—Maskinongé : Après promesse de publier, veuillez inscrire ma reconnaissance bien vive envers St Joseph pour la guérison d'un sérieux mal d'yeux dont mon jeune fils, âgé de seize ans, était atteint, et par suite incapable de continuer ses études. Maintenant il est bien guéri, et avec une grande joie, il a pu reprendre ses classes.—Madame F. X. D.—Lac à Beauce : Je dois mille et mille remerciements à Notre Dame du T. S. Rosaire, à St Antoine, à la bonne Ste Anne et au Sacré-Coeur de Jésus pour une grande faveur obtenue après promesse de renouveler mon abonnement aux Annales et de communier trois matins de suite.—Albina Houe.—St Luc : J'envoie ci-inclus, 50cts pour guérison d'un gros rhume après avoir promis de le faire publier dans les Annales du Rosaire.—B. St A.—Shawinigan Falls : Vous trouverez ci-inclus la somme de \$1.00 en offrande à la Ste Vierge pour faveur obtenue avec promesse de faire publier dans les Annales. Mille remerciements à cette bonne mere et lui demande de me garder sous sa protection. Je vous enverrai plus tard 50cts pour abonnement à vos Annales, je promets de continuer à m'abonner pour la vie si elle me conserve ma place.—Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers la Ste Vierge, St Joseph, et Ste Anne pour la guérison d'une mère de famille atteinte d'une grave maladie, qui la fit souffrir durant 5mois, et dont les médecins avaient perdu tout espoir.—Une Amie.—Léominster : Hommage et reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire pour deux grandes grâces obtenues avec promesse de faire publier et mon abonnement pour l'année 1913, et aussi 50cts pour une messe basse applicable aux âmes du purgatoire et 5cts pour une lampe au Saint-Sépulcre.—Dame A. Courchesne.—Veuillez inscrire dans vos Annales, nos remerciements à Notre D. du Rosaire pour toutes les grâces que nous avons reçues par son intercession et merci aussi au Vénérable Père Emard pour une guérison et autres faveurs.—Une abonnée.—Plessisville : Remerciements à N. Dame du Cap pour grande réussite d'une opération et grand courage obtenu pour subir cette opération.—L. J. V.—Grondines : Mes actions de grâces à la bonne mère du Ciel pour heureuse maladie et pour avoir été préservé de la picote.—Dame O. R.—St François : Grands remerciements à N. Dame du T. S. Rosaire et St Joseph de m'avoir guérie de la dyspepsie nerveuse avec promesse d'un abonnement.—Une abonnée.—St Ignace : Je vous envoie \$1.00 pour promesse faite à la Vierge du Cap.—Abonnée.—St Paul de Métis : Off. 25cts pour guérison d'un mal de reins.—J. E.—Mille remerciements à la Vierge du Rosaire et St Antoine pour faveur obtenue. Off. \$1.00 en l'honneur de St Antoine, off. 60cts pour cierges, en reconnaissance de la guérison de mes petits enfants.—St Wenceslas : Remerciements à N. D. du Rosaire pour grâces obtenues que j'ai demandées depuis 7 ans.—Delle A. D.—St Léon : Mille remerciements à notre bonne Mère pour faveurs obtenues.—Enfant de Marie.—Manchester :

Je dois mille remerciements à N. Dame du Rosaire pour grande faveur obtenue après promesse de m'abonner à ses Annales et de publier.—Dame J. M.—Ste Anne la Pérade : Remerciements à N. Dame du Rosaire pour grâce obtenue.—A. L.—Lac la Pêche : Je remercie Notre Dame du Rosaire pour m'avoir guérie d'une longue maladie après promesse de publier.—Dame P. L.—Cap Magdeleine : Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour avoir préservé mon enfant d'un grave accident.—Dame Louis C.—St Isidore : Off. 10cts et remerciements pour guérison obtenue.—G. C.—St Marc des Carrières : Off. \$3.50 pour messes pour deux guérisons obtenues.—Dame N. O. Perron.—Beaurivage : Je désire faire publier la guérison de mon bébé bien malade et condamné à mourir, off. 50cts.—Dame Frs. Gagné.—Cap de la Madeleine : Off. 75cts pour grande faveur obtenue.—Batiscan : Remerciements à la Vierge du Cap pour faveur obtenue avec promesse de publier.—Une en fant de Marie.—St Prosper : Ayant été atteinte de la grosse picote, je promis une offrande à Notre Dame du Très Saint Rosaire, afin de préserver le reste de la famille de ce fléau qui nous menaçait, et j'accomplis ma promesse. Je dois à cette bonne Mère amour, reconnaissance et mille remerciements.—Une abonnée.—Lorette : Offre 10cts pour grâces obtenues après promesse de faire brûler deux cierges un devant St Joseph et l'autre devant la Ste Vierge. Et autres grâces obtenues par promesse de le faire inscrire dans vos chères Annales.—St Cyrille : Veuillez trouver ci-inclus cinquante centins pour guérison obtenue avec promesse de faire publier.—Alphonsine Fournier.—Voulez-vous être assez bon de faire inscrire dans les Annales, Amour et reconnaissance au Sacré Coeur de Jésus pour le succès d'une entreprise importante.—E. D.—Proulxville : Je désire remercier par l'entremise des Annales du Cap Notre Dame du Rosaire, St Joseph et St Antoine de Padoue d'une faveur obtenue et promesse de publier pour avoir obtenu la guérison de deux de mes enfants et je désire obtenir une autre grâce de besoin.—Saint Sylvère : Veuillez publier dans vos Annales que, je vous envoie la somme de \$1.00 pour avoir obtenu une heureuse maladie et aussi pour en obtenir une autre grâce.—Cheboyan : Promesse pour une faveur obtenue. Un abonnement avec publication dans les Annales de Notre Dame du St Rosaire, et cinq lampes représentant cinq myctères pour une heure.—Une abonnée.—Ste Anne de la Pérade : Une jeune fille remercie N. D. du T. S. Rosaire pour guérison obtenue après promesse de publication dans les Annales et de dix centins pour deux cierges que vous voudrez bien faire brûler devant l'image de N. D. du Rosaire. Remerciement pour une autre faveur obtenue.—Abonnée.—St Jacques Paris Ville : Je vous envoie mon abonnement et 50cts pour faire brûler deux couronnes de lampe à Notre bonne Mère, la Vierge du Cap, pour diverses faveurs obtenues, et avec promesse de le faire publier dans les Annales du T. S. Rosaire, et je demande à Notre Dame du T. S. Rosaire la grâce de me faire connaître ma vocation et plusieurs autres grâces.—M. Lsc H. Inst.—Proulx-

ville : J'avais promis à Notre Dame du Rosaire que si elle me soulageait d'un mal de tête qui me faisait beaucoup souffrir depuis longtemps que je donnerais 25 centins et de plus que je dirais un rosaire tous les jours pendant le mois d'octobre, elle m'a bien soulagée je l'en remercie et je lui demande encore d'autres faveurs et ma guérison complète.—Une abonnée.—Proulxville : Gros merci du coeur à Notre Dame du T. S. Rosaire pour avoir obtenue une heureuse maladie et le baptême de mon enfant après promesse de publier dans les "Annales" et de m'abonner aussi longtemps que possible.—Dame H. T.—Saint Léonard : Vous trouverez ci-inclus la somme de \$1.00 que j'ai promis après avoir fait une neuvaine, j'ai été guérie d'une maladie qui paraissait devenir très sérieuse, j'ai aussi promis de le faire publier avec mes remerciements à Notre Dame du Rosaire.—Une abonnée.—Merci de tout coeur à Notre Dame du Saint Rosaire, Saint Antoine et au Précieux Sang pour le règlement et une affaire très importante après promesse de publication dans les Annales et neuvaine. Je demande aussi à cette bonne Mère Notre Dame du Saint Rosaire de nous obtenir encore une autre grande grâce.—T. L. E. J.—Black Lake : Off. 10cts en offrande d'une grâce demandée depuis bien des années et que j'ai obtenue de la Sainte Vierge.—Abonnée.—Bois Gilbert : Remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour grâce obtenue.—Enfant de Marie.—Off. 10cts en reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire pour avoir obtenu la grâce de faire une bonne retraite.—D. A. Bédard.—St Casimir : Guérison obtenue après promesse d'une messe et de publication.—Abonnée.—Calumet : Remerciements pour grâce obtenue après promesse de publier, off. 50cts.—Dame A. Mainville.—Lafond : Remerciements à N. D. du Rosaire pour grande faveur obtenue.—Dame E. C.—Baie Trinité : Remerciements pour faveur obtenue par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire et de la bonne Ste Anne.—Blanche A. Thibeault.—Trois-Rivières : Remerciements à N. D. du Rosaire pour le prompt soulagement qu'elle m'a accordé après promesse de \$5.00 pour le chemin de la Croix, et une autre offrande au monastère du P. S.—Abonnée.—St Grégoire : Veuillez publier que j'ai été guérie d'un rhumatisme par l'intercession de N. D. du Rosaire après promesse de publication et d'abonnement.—Dame P. Héon.—Merci aussi pour d'autres faveurs obtenues.—St Méthode : Off. \$3.50 pour grand'messe et lampes en remerciements de faveurs obtenues.—Mr Jeffré Levasseur.—Manchester : Actions de grâces pour grande faveur obtenue après promesse de messe et l'honneur de St Gérard et de publication.—Bécancourt : Veuillez publier mes remerciements pour guérison d'un catarrhe de gorge.—Dame Moïse Lecours.—

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	53	Malades.....	124
Vocations.....	60	Bonne mort.....	200
Familles.....	500	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	500	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	423
Jeunes gens.....	200	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	300	Heureux mariages.....	41
Institutrices et écoles.....	300	Succès dans entreprises.....	208
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	90
Premières communions.....	500	Intentions particulières.....	600
Infirmes.....	251	Ivrognes et blasphémateurs....	129

RECOMMANDATIONS de PRIERES A N. D. du T. S. ROSAIRE

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Voeu National au Sacré Coeur et à celle de N. D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

FAVEURS OBTENUES

Guérisons attribuées à N. D. du T. S. Rosaire.....	162
Conversions.....	110
Succès dans les examens.....	31
Réussite dans les affaires difficiles.....	77
Heureuse délivrance.....	83
Faveurs obtenues.....	302

NECROLOGIE

Mr Frépeau, Melbourne.—Mr Luc Lalonde, Buskingham.—Dlle Marie Parent, Ste Marie.—Mr Joachim Lanouette, Ste Anne la Pérade.—Dame Victor Cadorette, St Hyacinthe.—Mr Joseph Ricard, Claremont.—Dame Vve Onésime Vivier, Mont-Carmel.—Dame H. A. Houde, Hébertville.—Dame Théophile Mathieu, St Gédéon.—Evariste Gaudreau, Laterrière.—Alexandre Gaudreau, Rang Caron.—Lionel Gaudreau, Rang Caron.—Georges McKinnon, Rimouski.—Dame Delphis Cossette, St Narcisse.—Mr Jean Pellerin.—Dame Elisa Pellerin, Ste Flore.—Joseph Trépanier, Thomas Trépanier, Château-Richer.
panier, Château-Richer.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.